

COMMUNE DE MALZÉVILLE  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2012

**Conseillers municipaux en exercice : 29**

**Membres présents à la séance :** Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

**Votants : 28**

**Conseillers absents - excusés :** David CARABIN.

**Procurations :** Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à Bernard PIERRAT,  
Jean-François PASQUET à Jean-Pierre ROUILLON,  
François KLAEYLE à Gérard VIRY,  
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,  
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

**Secrétaire de séance :** Elisabeth LETONDOR

**Date convocation :** 21 septembre 2012

**N° 2012-062**

**Objet :** Rapport d'activité sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement 2011

**Rubrique :** 8.8

**Rapporteur :** Jean-Pierre FRANOUX

Les articles L 2224-5 et D 2224-1 à 5 du code général des collectivités territoriales disposent que le Maire ou le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement, conformément au décret 95-635 du 6 mai 1995, modifié par le décret n°2007-675 du 2 mai 2007 et l'article 161 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010.

Présenté au conseil de communauté dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire de chacune des communes membres de la communauté urbaine à son conseil municipal.

Cette communication vise à renforcer la transparence de l'information dans la gestion des services publics locaux.

Monsieur le Maire procède donc à la communication du rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement.

**Date :** 27 septembre 2012

**Lieu :** Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

**Affichage :** 28 septembre 2012

Accusé de réception en préfecture  
054-215403395-20120927-2012-062-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2012  
Date de réception préfecture : 28/09/2012



Le Maire,  
Jean-Pierre FRANOUX.